

# Suivons l'avis du Conseil Scientifique: le 11 mai, même avec des mesures barrières, la rentrée c'est NON



**Pour éradiquer le SARS-Cov2, pour la Santé de tous, l'ouverture des établissements scolaires le 11 mai c'est NON.**

Le Conseil Scientifique a rendu son avis le 20 avril sur l'ouverture des établissements scolaires le 11 mai 2020, décidée unilatéralement par E. Macron sans aucune justification sanitaire.

Dans les règles générales pour la levée du confinement, le Conseil Scientifique affirme que:

« **Seul le respect de règles limitant strictement la circulation du virus permet d'envisager la levée du confinement.**

a) Le respect strict des mesures barrières

**Ce respect est essentiel dans le contrôle de l'épidémie.** Il s'agira notamment de **maintenir en place les règles de distanciation sociale élaborées et mises en œuvre ces dernières semaines** (maintenir une distance physique d'un mètre au moins de chaque côté, ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, ne pas se donner d'accolades, télétravail, **fermetures des écoles**, interdiction des rassemblements, fermetures de lieux de rassemblements, fermeture de certains types de commerce...)."

Il rappelle que le port du masque n'est pas une mesure suffisante pour garantir la sécurité sanitaire. Les mesures barrières sont indispensables et la fermeture des écoles en fait partie:

« **Le Conseil scientifique souhaite insister sur le sentiment de sécurité donné à tort par le port d'un masque. Il n'est efficace que couplé avec un strict respect des mesures barrières** et de distanciation sociale et au respect des consignes d'utilisation. »

Le Conseil Scientifique alerte sur le danger constitué par les espaces clos recevant du public:

« **Ces lieux confinés correspondent notamment aux lieux de travail et à tous les établissements recevant du public. En l'absence de respect de ces règles, le risque de transmission du virus entre personnes reste très élevé.** »

Enfin le Conseil Scientifique **se prononce clairement CONTRE** l'ouverture des établissements scolaires:

« **A l'inverse, le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes.**

**En conséquence, la Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre.** »

La décision d'ouvrir les établissements scolaires est donc **une décision politique qui n'est fondée sur aucun argument scientifique.** Elle représente un **DANGER SANITAIRE** pour l'ensemble de la population car elle fait courir un risque de reprise rapide de l'épidémie:

« **Le Conseil scientifique prend acte de la décision politique** prenant en compte les enjeux sanitaires mais aussi **sociétaux et économiques**, de réouverture progressive et prudente des crèches, écoles, collèges et lycées. »

**Le gouvernement prend donc la responsabilité d'un désastre sanitaire s'ajoutant à celui que nous connaissons déjà.**

**L'exécutif devra en assumer la responsabilité pénale, si cette décision politique devait conduire à des victimes.**

**Les hiérarchies qui assumeront l'organisation de la réouverture des établissements sont responsables de la Santé et de la Sécurité des agents et du public accueilli: elles seront donc responsables pénalement en cas de contamination.**

Au delà de la gestion désastreuse de l'épidémie par l'exécutif: *impréparation, déni, omission, pénurie de masques, de tests, de médicaments, manque de moyens criant dans le système de Santé*, il faut souligner que la décision unilatérale du Président Macron d'ouvrir les écoles de manière précipitée, en piétinant l'avis du Conseil Scientifique qu'il a pourtant lui-même nommé, fait suite à la décision de maintenir coûte que coûte le premier tour des élections municipales avec les conséquences macabres que l'on constate maintenant.

**Pour mémoire le Conseil Scientifique avait déjà à l'époque souligné que la tenue de ces élections était de la responsabilité de l'Exécutif.**

Le Conseil Scientifique avait émis une mise en garde assortie d'une longue liste de mesures barrières très difficile à mettre en place de manière effective dont on a pu constater qu'elles n'ont pas suffi à garantir la sécurité sanitaire en dépit du civisme de la population.

« Elections: Le conseil scientifique a été questionné sur un éventuel report des élections. Il a souligné que cette décision, éminemment politique, ne pouvait lui incomber. Il a considéré que si les élections se tenaient elles devaient être organisées dans des conditions sanitaires appropriées (notamment respect des distances entre votants, désinfection des surfaces, mise à disposition de gels hydro-alcooliques, étalement des votes sur la journée, absence de meeting post-électorales, etc. ...). »

Les élèves déjà victimes de la pauvreté entretenue par le gouvernement des « premiers de cordées » ne doivent pas être le prétexte d'une stratégie politique visant à satisfaire les exigences des Lobbys économiques tout en permettant à un Exécutif en difficulté d'affirmer son autorité en s'exonérant des exigences sanitaires rappelées par le Conseil Scientifique.

**Les personnels de l'Education Nationale ne peuvent être les victimes sacrificielles de la relance de la machine à profits.**

**Le Santé de la population tout entière ne peut être l'enjeu d'un pari hasardeux décidé par un seul homme.**

Le décrochage scolaire est une réalité cruelle dont l'épidémie de Covid-19 n'est pas la cause. Le décrochage scolaire prend sa source dans les inégalités sociales qui traversent notre société. Il n'a cessé d'être aggravé par des politiques d'austérités menées à l'échelle européenne et visant à satisfaire les critères de convergence de l'Euro et le TFUE.

Ces plans d'austérité frappent l'Education Nationale depuis des années et ont attaqué en premier l'éducation prioritaire ainsi que tous les dispositifs de soutien conduisant à l'abandon des plus fragiles.

**Défendre l'avenir de la Jeunesse, c'est oeuvrer pour éviter une seconde vague épidémique catastrophique, et c'est exiger les moyens nécessaires pour l'Instruction de tous les jeunes.**